

USURPATIONS D'IDENTITÉ (SUITE)

B2PWeb rassure



La bourse de fret B2PWeb a la particularité d'appartenir aux transporteurs. Générant 15 à 20 millions d'offres par an, elle assure être, elle aussi, parfaitement sécurisée.

« **D**epuis la création de notre bourse de fret en 2006, nous n'avons eu aucun incident du type détournement de fret ou usurpation d'identité nous mettant en cause », déclare avec fermeté Benoît Aujay, fondateur et actuel président de B2PWeb, en réagissant à notre article sur les usurpations d'identité. Il en profite pour souligner que le sentiment d'insécurité est souvent exagéré.

« Les problèmes qu'il y a eu en France sont essentiellement dus à du fret proposé à des transporteurs d'Europe de l'Est. Les cas impliquant des pseudo-transporteurs français sont isolés et rarissimes ». La mise au point a le mérite d'être claire.

B2PWeb a été fondée afin de créer une alternative au monopole des bourses de fret en France. En 2010, l'entreprise, située à Cavaillon, a été reprise majoritairement par un holding regroupant quatre fédérations professionnelles et cinq groupements de transporteurs. L'adage

« On n'est jamais mieux servi que par soi-même », prend ici toute son importance.

« Nous appartenons ainsi à plusieurs centaines de transporteurs, beaucoup de PME. Je suis sans doute le président de France qui a le plus de patrons », enchaîne avec humour Benoît Aujay. « Ils peuvent ainsi payer le juste prix pour une prestation de qualité. Cela répond à une volonté d'économie pour répondre à la conjoncture, difficile depuis 2009 ».

BEPweb compte quelque 10 000 abonnés, uniquement des transporteurs et commissionnaires en transport, à 99 % des entreprises françaises. « Il est très difficile de contrôler la véracité des documents des entreprises étrangères, commente le fondateur. Il y a le problème de la langue et des documents qui ne sont pas les mêmes. Chez nous, on rentre beaucoup par parrainage, par bouche à oreille. Pour chaque nouvel entrant, nous effectuons toutes les vérifications qui s'imposent : Kbis, licence communautaire, assurance, Siret, téléphone, mails... ».

Tout est minutieusement validé, entré dans la banque de données et verrouillé. « Le transporteur doit passer par notre hotline pour faire une modification, y compris celle d'un numéro de téléphone ».

Suite à notre article sur les usurpations d'identité (voir LR n°898 p.40), B2PWeb tient à rassurer ses clients. La bourse de fret met tout en œuvre pour sécuriser son site. À ce jour, elle n'a été mise en cause dans aucune fraude de ce type.

Ensuite, l'affréteur a tous les outils pour vérifier la véracité des informations transmises oralement par le transporteur qui le contacte. « Il lui suffit de demander au transporteur de lui envoyer via le site ses coordonnées et tous les documents nécessaires », explique Christophe Leininger, directeur technique.

« Le transporteur n'a alors qu'à cliquer sur un bouton de l'interface web pour envoyer ses coordonnées préalablement vérifiées par nos soins et enregistrées dans notre base de données. L'affréteur peut ainsi vérifier s'il y a concordance entre les numéros de téléphone ou de fax. Au moindre doute, dans le cas de marchandise sensible par exemple, il peut téléphoner au transporteur pour vérifier son interlocuteur ».

De la même manière, le transporteur peut envoyer d'un simple clic et instantanément les documents nécessaires à la transaction : Kbis, licence, assurance, etc. « Cette fonctionnalité n'existe pas encore pour les smartphones, mais une application est en cours de développement », précise le directeur technique. Les affréteurs n'ont donc pas de craintes à avoir, et les transporteurs peuvent travailler sereinement. ●

Jean-Michel LELIGNY